

action collective à l'échelle mondiale que laissait entrevoir la Charte des Nations Unies, par suite de l'impossibilité que cette charte réussisse tant que des États membres sont déterminés à l'empêcher de réussir. De même que les pactes de Locarno et de Paris visaient à atteindre les résultats attendus du Pacte de la Société des Nations, ainsi le Pacte de l'Atlantique-Nord vise à appliquer dans une région restreinte, et dans le cadre de la charte, les principes que la Charte des Nations Unies déclarait en vigueur par tout le monde. Le pacte qu'on doit signer apportera de nouveaux espoirs de paix, de liberté et de sécurité au monde dont la liberté est si gravement compromise à l'heure actuelle, ou il sera aussi inefficace que les pactes de Locarno et de Paris, selon que les pays signataires en réalisent les intentions et l'esprit ou que, oubliant toutes les leçons tragiques du dernier demi-siècle, ils traitent la déclaration qu'ils signent avec tant d'espoir, comme une simple expression de bonnes intentions.

Gardant en mémoire le triste souvenir des faits précédents, ceux qui se sont réunis à San-Francisco en 1945 ont insisté pour qu'on fasse une déclaration formelle par laquelle on s'engagerait à agir de concert pour maintenir la paix et prévenir l'agression. Depuis lors, une nation, une seule nation a été coupable d'agression. Mais en même temps que nous étions témoins de la violation flagrante de l'esprit et de la lettre de la Charte des Nations Unies par l'empire soviétique, les autres puissances signataires ont négligé de s'unir pour préserver la liberté des nations qui ont été réduites à l'esclavage depuis la signature de la charte.

C'est parce que ces nations ne se sont pas ainsi unies que nous sommes actuellement à étudier le projet d'une nouvelle charte. Cette Charte ne servira efficacement à préserver la paix et la liberté que si nous nous souvenons et tenons compte des tragiques leçons que nous ont enseignées les cinquante dernières années.

Par la résolution dont nous sommes saisis, la Chambre, signifie, en somme, à des représentants à Washington, que nous sommes bien décidés et que nous voulons l'efficacité de ce Pacte. Il ne s'agit pas simplement d'un problème d'ordre académique; il y va de la survivance de notre nation. C'est cette survivance que nous discutons présentement. C'est une question de vie ou de mort. Nous devons choisir entre la liberté et l'esclavage. Il s'agit de la lutte entre la liberté de culte et l'athéisme, lutte qui se poursuit dans les pays que le communisme a réduits à l'esclavage, où qu'ils soient.

Jamais depuis que la civilisation s'est répandue dans le monde les nations libres n'ont été sous le coup d'une aussi terrible menace.

[M. Drew.]

Non seulement sommes-nous témoins de l'agression toujours plus active de l'Empire soviétique, mais nous sommes également exposés à voir disparaître la civilisation même. Dans ce cas, la négligence à défendre notre indépendance nationale comporterait la destruction de notre civilisation et la disparition de notre mode d'existence. A ceux qui ne sont pas disposés à reconnaître une telle possibilité, il suffit de rappeler que d'autres grandes civilisations ont disparu par le passé et que des siècles se sont écoulés avant que l'humanité pût sortir de l'ignorance sombre et sans bornes qui avait suivi cette éclipse. Le monde a contre lui les forces organisées de l'Antéchrist qui, du Kremlin dirige les plans d'agression de l'Empire soviétique.

Les traîtres qui, dans notre propre pays, se font les agents de ce pouvoir sinistre nous disent que ce pacte provoquera la guerre.

On nous a déjà cité des passages d'une circulaire que ces traîtres distribuent dans notre pays. La vérité est que si ce pacte ne devient pas une réalité pratique, il s'en suivra une guerre où les forces de la liberté ne s'uniront pas pour se défendre contre la menace de l'agression militaire au dehors et de la trahison au dedans.

Ceux qui ont pu observer l'horreur stupide de deux guerres mondiales ont raison aujourd'hui de penser et de parler de façon à prévenir un désastre encore plus grand. Il est peu probable que ceux qui ont perdu des membres de leur famille et qui ont vu leurs amis intimes périr sous leurs yeux préconiseraient l'adoption d'une mesure propre à accroître le moindre la possibilité pour d'autres d'être victimes d'un aussi triste sort. C'est parce que ceux qui ont vu la guerre dans toute son horreur tiennent à faire tout en leur pouvoir pour empêcher une telle horreur de se reproduire à une échelle encore plus grande et plus désastreuse, qu'ils désirent si ardemment voir ce pacte devenir effectivement la base d'une véritable action collective pour le maintien de la paix.

Proportionnellement à sa population, aucun pays ne peut contribuer plus que le Canada à faire naître dans le monde l'espoir de la sécurité. Au cours de deux conflits mondiaux, des hommes et des femmes venus de toutes les parties du pays ont prouvé leur amour de la liberté. Plus de cent mille tombes canadiennes attestent, dans des terres lointaines, le rôle déjà joué par notre pays dans la défense de la liberté. Le plus grand hommage que nous puissions rendre à la mémoire de nos héros disparus, c'est de tout mettre en œuvre pour prouver que leur sacrifice n'a pas été vain.

Ce serait nous dérober à la réalité que de ne pas reconnaître, en toute sincérité, la menace à laquelle nous nous préparons à résister.